

COVOITURER POUR ALLER AU TRAVAIL, C'EST POSSIBLE !

La Communauté d'agglomération vient d'organiser une rencontre entre les salariés d'un parc d'activité pour les inciter à covoiturer. Une action qui s'inscrit dans un projet plus large : un plan de déplacement interentreprises.



C'est souvent lors de pics de pollution, comme celui que nous avons connu début décembre, qu'on se questionne sur l'usage de la voiture et qu'on prend conscience d'une incongruité : la plupart des automobilistes sont seuls dans leur véhicule le matin pour se rendre à leur travail et le soir pour rentrer chez eux.

Pour essayer de changer les choses, la Communauté d'agglomération a organisé, le 8 décembre à Eragny, le tout premier « speedmeeting » autour du covoiturage. L'expérience, menée en partenariat avec les entreprises du parc d'activités des Bellevues s'est déroulée, à l'heure du déjeuner, dans le restaurant interentreprises.

S'apercevoir qu'on habite tout près les uns des autres

Le dispositif était simple : des cartes qui recensaient – de façon anonyme, bien sûr - les lieux de résidence de l'ensemble des salariés pour inviter ces derniers à se rencontrer et des animateurs prêts à lever tous les freins liés au covoiturage (rigidité, horaires, etc.). Et ça a marché. En un coup d'œil, beaucoup se sont aperçu que des collègues ou des salariés d'entreprises voisines habitaient à proximité de chez eux. Au final près de 50 salariés ont été mis en relation ou ont laissé une annonce pour partager une voiture. Une première encourageante.



Le speedmeeting autour du covoiturage le 8 décembre au restaurant interentreprises du parc d'activité des Bellevues à Eragny/ © CACP

Un plan de déplacement interentreprises

Cet événement s'inscrivait dans un contexte plus large : celui de la réglementation qui oblige les entreprises de plus de 500 salariés à mettre en place des plans de mobilité pour leurs employés, mais aussi celui du Plan de déplacement interentreprises (PDIE) que la Communauté d'agglomération met en place dans les parcs d'activité de Cergy-Pontoise, avec un triple objectif :

Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Faciliter l'accès aux entreprises

Renforcer l'attractivité du territoire

Le parc d'activité des Bellevues à Eragny a été le premier à se lancer dans un PDIE en 2014. Et cette année, ce sont les entreprises du parc de l'Horloge à Cergy et celles des parcs du Vert Galant, Epluches et Béthunes à Saint-Ouen l'Aumône qui ont lancé la démarche avec l'accompagnement de l'agglomération.

Rénover un itinéraire piéton

D'autres initiatives ont été menées dans le cadre des PDIE : le test d'une application de covoiturage par les employés de trois entreprises, la rénovation d'un cheminement piéton (trottoir, éclairage) emprunté par des salariés à Cergy ou encore la mise en place de ralentisseurs aux abords du restaurant interentreprises à Eragny.

Découvrir le vélo électrique

De nombreux ateliers de sensibilisation – à la sécurité routière, à l'usage du vélo à assistance électrique, etc. – ont également été menés dans les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur. De même que des sessions de conseil personnalisé en déplacement lors de l'opération « L'agglomération sans mon auto »

Une nouvelle ligne de bus

Un projet de ligne de bus permettant de relier la gare de Conflans Sainte-Honorine au parc des Bellevues à Eragny a même été élaboré. En attendant que le STIF étudie le dossier, une entreprise directement concernée, Safran, a mis en place une navette gratuite pour ses salariés.

Le prochain speedmeeting autour du covoiturage aura lieu en février prochain au parc d'activités de l'Horloge. Pour plus d'informations, écrivez à la Communauté d'agglomération à cette adresse :

entreprendre@cergypontoise.fr
